

Le Rappel Républicain

DE LYON

Deuxième Année. — N° 205

Samedi 23 Juillet 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DE 4^{fr.} A 16^{fr.} CHAQUE MOIS

ANNONCES... A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

ABONNEMENTS... Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr. 30 fr. Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr. 36 fr. Étranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

FAITS DU JOUR

La congrégation du Saint-Office, chargée de juger les évêques de Laval et de Dijon, se réunira lundi prochain seulement.

Le Russie a donné pleine satisfaction à l'Angleterre, à propos de la prise du « Malacca ». On considère l'incident comme terminé.

Les exposants français à Saint-Louis, pour protester contre la révocation de M. Lagrave, ont décidé de refuser des récompenses. On parle d'une violente campagne de bonnet Mascuraud contre M. Combes.

Plusieurs bagarres se sont produites à Brest, à l'occasion de la grève des tramways.

Le conseil de guerre a rendu son verdict dans l'affaire des vols du 157. Ce verdict atténue les peines prononcées par le conseil de guerre de Lyon.

Une dépêche de source anglaise annonce que l'aide gauche du général Kuroki serait menacée par les Russes.

OPINIONS

Les Dangers de l'Omnipotence

Quelques journaux ont cru devoir faire le bilan de l'année législative. Il en résulte ce fait indéniable, c'est que le gouvernement peut tout ce qu'il veut.

Situation grave. Remarquez que je ne blâme ni n'approuve. Je constate.

Cette constatation ne peut être contestée par personne. Le gouvernement possède, dans chacune des deux Chambres, une majorité telle que jamais n'aurait osé en rêver un ministre quelconque, majorité prête à tout et à rien, majorité aveugle et sourde qui tient dans sa main, comme un moniteur de marionnettes tient sa troupe et dont il manœuvre les cabrioles à sa volonté.

Il n'y a plus de partis, ni au Parlement ni dans le pays. Il n'y a plus que des combistes et des non-combistes. On peut voter ou repousser la séparation des Églises et de l'État; on peut voter ou repousser la réforme fiscale; on peut aller en avant ou en arrière, cela dépend de Combes, et du moment où l'on est avec Combes, tout va bien. Combes est à lui seul tout un programme, Combes tient lieu de doctrine et de progrès; nul ne songe à vous reprocher d'avoir manqué à une parole donnée pour une mesure démocratique, on vous reproche de n'être pas avec Combes, et c'est tout. Et vous pouvez impunément trahir votre mandat, vous associer aux actes les plus antidémocratiques, vous ne passerez pour un traître que si vous trahissez Combes.

Cette situation s'est faite toute seule. Je rends justice au président du Conseil qui, lui-même n'avait pas préparé, et qui en est peut-être stupéfait. Elle est due à ce tempérament français que signalait déjà Anarchisis Cloëtiz il y a plus d'un siècle, tempérament impuissant à concevoir et à formuler des idées sans les incarner dans un homme et qui, une fois qu'il les a incarnées dans un homme, suit cet homme partout, même quand il marche contrairement à ces idées.

Cela explique la facilité avec laquelle nos révolutions, faites toujours au nom de la liberté, aboutissent toujours au pouvoir personnel.

Cependant l'omnipotence a ses dangers. Le gouvernement, pouvant tout, dès lors la responsabilité de tout ce qui se fait et de ce qui ne se fait pas, il fut un temps, encore peu éloigné de nous, où, à propos d'une réforme quelconque, on pouvait dire au pays: « L'impossibilité, ou, tout au moins, la difficulté de réunir une majorité autour de cette réforme nous empêche seule de l'accomplir ».

Et que de fois les électeurs ont-ils entendu cette antique, assez commode: « Nous aurions bien voulu, mais nous n'étions pas la majorité ». Aujourd'hui, il ne peut plus se produire rien de pareil. La majorité fait bloc; en tant que bloc, elle roule ou le gouvernement veut la faire rouler. Il s'en suit donc logiquement que tout est possible qui convient au gouvernement, et que ce qu'on n'aura pas, c'est que le gouvernement n'aura pas voulu qu'on l'ait.

La séparation, la réforme fiscale, les retraites ouvrières, le mode électoral, etc., tout, en un mot, est et sera

ainsi qu'en disposera le gouvernement, à qui il n'est pas plus difficile de supprimer toutes les églises de France que de faire aller tout le monde à la messe, si tel est son bon plaisir.

Eh bien, je le répète voilà une puissance redoutable. Je sais bien que le peuple français a des longtemps pris l'habitude d'être à genoux, et qu'il peut garder cette position fort longtemps sans fatigue; je sais bien aussi que, grâce aux journaux entretenus, la bonne parole est répandue sur toute la surface du territoire, défrayant ceux qui prétendent que pour avoir une réforme il faut la voter, et apprenant au peuple enthousiasmé que plus on retarde l'effet de ses promesses, plus on se rapproche de l'heure de leur exécution. J'ai sondé la profondeur de la bêtise humaine, et ne suis jamais arrivé au bout.

Il n'en demeure pas moins qu'un de ces traités, un de ces non-combistes, qui coute de l'impérissabilité ministérielle, ne produira pas un argument sans force le jour où il dira au peuple assemblé:

« Si vous n'avez pas cette réforme, c'est que le maître n'apas voulu la faire, car il lui eût suffi d'un clin d'œil et les mêmes bulletins qui se sont précipités dans l'urne contre elle s'y seraient jetés en sa faveur... »

Le peuple évidemment criera: « Il a mal parlé, lapidons-le... » Et tant que la joie de se dire combiste suffira à son bonheur, les choses iront pour le mieux. Si, pourtant, cette joie n'était pas éternelle!

« Écartons, ô mortel, ce funeste présage... »

Henry MARET.

Notes Politiques

MUNICIPALITÉ DE VAUDEVILLE

Si j'étais quelque chose dans le parti socialiste je demanderais l'exclusion des édiles brestois qui viennent de se couvrir d'un ineffable ridicule.

Le conseil municipal socialiste de Brest a, en effet, tenu mardi dernier une séance dont les délibérations marqueront longtemps dans les annales de la gaucherie et de la folie politique.

Le conseil en a voulu tout d'abord à Mœrdes, le Mœrdes-de-Combes, comme on dit dans le pays, commissaire de police de Brest, et chevalier de la Légion d'honneur pour actions d'éclat à l'assaut des couvents et pour blessures odorantes. Ledit Mœrdes emploie, paraît-il, contre les grévistes, un peu de cette rude poigne qu'il fit sentir aux congrégations. Et les socialistes brestois qui applaudissaient Mœrdes, l'expulseur des moines, conspuent Mœrdes, commissaire antigrieviste et demandent sa révocation.

Ce n'est là qu'un hors-d'œuvre. Les édiles socialistes brestois rêvent de réformes profondes. Ils sont — naturellement — antiburgeois et anticléricaux; aussi, leurs premières mesures fiscales ont-elles frappé la calotte au ventre, si j'ose m'exprimer ainsi. Augmentation des droits d'octroi sur le foin, la paille, l'avoine, non pas que les cléricaux du cru usent d'une nourriture aussi rudimentaire, mais parce que le foin, la paille et l'avoine ont l'air d'être bien grande de nourrir les chevaux des bourgeois. Avec quoi, dans cette bienheureuse ville, nourrit-on les chevaux des charretiers, des entrepreneurs, des prolétaires qui ont recours aux services de la plus noble conquête de l'homme?

Les chevaux des prolétaires se nourrissent des principes socialistes. Autre réforme profonde et éminemment démocratique: Augmentation des droits d'octroi sur les savons parfumés, parce que que le « citoyen adjoint » Le Treuhidic attrapait la migraine en rentrant chez lui, « tellement les grandes dames « laissent une traînée odorante sur leur « passage ».

Ce citoyen Le Treuhidic doit être un troglodyte; il préfère certainement les parfums de Mœrdes aux parfums du bouddir. Des goûts et des couleurs...

Le même adjoint savonophile — ennemi du savon, ami de Pelletan — bondit de fureur socialiste à la vue d'une armoire à glace, parce que, dit-il, « si nos femmes font usage de miroirs grands comme la main, les belles dames aiment à se voir du haut en bas ». Et comme c'est un crime antidémocratique de se voir « du haut en bas » le conseil municipal de Brest porte au maximum l'impôt sur les glaces.

L'adjoint Le Treuhidic est logique; dès que l'on proscriit le savon, on doit proscrire les glaces.

Les poudres d'eau, les saurelles, glaces de menus maigres, ont aussi excité la hie du conseil municipal de Brest, parce que ces gibiers d'eau sont mangés « par les cléricaux en carême ». Être mangé par les cléricaux! Quel crime! Quel double crime, si c'est en carême!

Il paraîtrait, par contre, que la municipalité brestoise, dans un bel élan d'indépendance démocratique, va supprimer tous les droits d'entrées sur les morues et les maquereaux, poissons éminemment populaires et socialistes.

Une réédition pour finir: La mentalité

des professeurs du lycée qui font partie de cet extraordinaire conseil municipal n'inquiète singulièrement. S'ils honorent le socialisme loufoque, ils n'honorent pas l'Université. — Camille Drouot.

INFORMATIONS

Paris, 22 juillet.

ENVOI DE DEUX CROISIEURS FRANÇAIS AU MAROC. — On télégraphie de Tanger à l'Éclair: « En raison des craintes inspirées par l'attitude des tribus aux environs de Tanger, le ministre de France a télégraphié à Paris pour demander l'envoi urgent de deux croiseurs ayant à bord des compagnies de débarquement prêtes à agir à la première alerte. »

L'AMIRAL CAMPION. — Les Tablettes des Deux-Charentes disent que, désireux de ne plus comparaitre, au titre de chef d'état-major général, devant la commission d'enquête sur la marine, M. le contre-amiral Campion aurait exprimé au ministre le désir d'être nommé à la mer. M. Pelletan songerait à donner à l'amiral Campion la succession de l'amiral Antoin, en escadre de la Méditerranée.

DANS LE HAUT COMMANDEMENT. — Deux vacances vont se produire dans le haut commandement. Dans quelques jours le général Grisol, commandant le 1^{er} corps armé, à Nantes, et le général Langlois, ancien commandant du 2^e corps, à Nancy, membre du Conseil supérieur de la guerre, atteindront la limite d'âge et passeront au cadre de réserve. Les candidats à la succession du général Grisol sont nombreux; on parle, pour le moment, des généraux Girardot, commandant le 13^e corps, à Clermont-Ferrand; Mathis, commandant le 15^e corps, à Marseille; Dalsen, commandant le 8^e corps, à Châlons-sur-Marne, et aussi du général Passerlin, commandant le 10^e corps, à Rennes. Mais, jusqu'à ce jour, aucune désignation ferme n'a été faite.

Quant au nouveau commandant du corps d'armée de Nantes, il n'y a encore rien de décidé. On sera renseigné lors du prochain conseil des ministres, dans les premiers jours d'août.

LA RÉVOCATION DE M. LAGRAVE

Paris, 22 juillet.

Selon l'Écho de Paris, avant de relever M. Lagrave de ses fonctions de commissaire général de l'exposition de Saint-Louis, M. Combes lui aurait fait offrir une ambassade comme compensation, mais M. Lagrave aurait refusé.

Le même journal reproduit le bruit que les commerçants qui exposent à Saint-Louis sont fermement décidés à abandonner complètement l'exposition et à refuser les décorations qui leur seraient offertes.

D'autre part, le comité Mascuraud tiendrait des réunions secrètes pour étudier un plan de campagne contre M. Combes.

Si ces informations sont exactes, la situation du ministère deviendra intenable, et nous aurons une crise avant la fin des vacances parlementaires.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

UN NOUVEL EXPERT

Paris, 22 juillet.

On sait qu'à la suite des incidents qui se sont produits ces jours derniers, et dont nous avons entretenu nos lecteurs, M. Camille Legrand, expert, avait remis sa démission au capitaine rapporteur.

Malgré les plus vives instances dont il a été l'objet de la part du ministre de la guerre, M. Camille Legrand ayant refusé de revenir sur sa détermination, il a été procédé à la désignation d'un nouvel expert.

C'est M. Flory qui a été désigné. L'ordonnance lui confiant l'expertise de la comptabilité du service des renseignements a été signée dans le courant de la matinée.

Ce matin, le capitaine Cassé, a interrogé le lieutenant-colonel Rollin en présence de M. Alpy. Commencé à neuf heures, l'interrogatoire s'est poursuivi jusqu'à midi.

LA FRANCE & LE VATICAN

Nouvelles sur le conflit. — A Paris et à Rome. — Un accord socialiste. — La décision du Vatican renvoyée.

Paris, 22 juillet.

On mande de Rome au Matin: Des comités se sont formés à Laval et à Dijon pour combattre Mgr Gay et Mgr Le Nordez. Ils ont envoyé de nouveaux dossiers au Saint-Siège.

On conserve au Vatican quelque espoir que ces deux évêques se soumettront et démissionneront. Des démarches secrètes auraient été faites ces jours-ci dans ce sens par des personnes de confiance; si elles aboutissent, le procès serait immédiatement arrêté et le Vatican passerait outre.

Le Figaro dit que Mgr Lorenzelli n'a pas quitté la France depuis le commencement du conflit.

L'Éclair reproduit une dépêche de Rome prétendant que les évêques de Laval et de Dijon n'ayant pas répondu à l'appel du Vatican, le Pape aurait déclaré leur déchéance.

LA RÉUNION DU SAINT-OFFICE

Paris, 22 juillet.

Les cardinaux du Saint-Office n'ont pas tenu séance aujourd'hui; les consultants se réuniront seulement lundi prochain pour examiner les affaires et donner leur avis, qui sera ensuite soumis à la séance plénière des cardinaux, mercredi prochain.

L'ambassade de France, près le Saint-Siège, attend le courrier extraordinaire qui doit arriver aujourd'hui, porteur des instructions du gouvernement pour le chargé d'affaires, qui sera ensuite le cardinal Merry del Val.

LE CARDINAL RICHARD ET LA SÉPARATION

Paris, 22 juillet.

L'Humanité insinue qu'il est un prélat qui souffrirait surtout de la rupture avec le Vatican. C'est l'archevêque de Paris.

Le cardinal-archevêque de Paris et son entourage, ajoutent-elle, sont partisans de la séparation de l'Église et de l'État parce que cette séparation rendra à l'archevêché de Paris une importance que le régime concordataire a sensiblement diminuée. Avec ce régime, l'archevêque de Paris n'est, en effet, qu'une unité dans le corps des archevêques français. Il ne lui déplaît pas de faire croire qu'il est plus et mieux. En réalité, il n'est que cela et, depuis cent ans, l'administration des cultes ne lui a pas permis de l'être.

A l'occasion, d'ailleurs, les autres archevêques le lui rappellent. Je n'en citerai d'autre exemple que celui de la protestation politique du cardinal Richard, à laquelle plusieurs prélats français — dont Mgr Sinaur, archevêque d'Avignon — refusèrent ardemment d'adhérer, malgré les sommations détournées ou directes dont ils furent alors l'objet. Le cardinal Richard leur en a gardé rancune, mais il s'est trouvé des amis pour le défendre.

Le Concordat a été aboli, et la nonciature supprimée, la situation serait tout autre. L'archevêque de Paris, siégeant dans la capitale, redeviendrait naturellement une sorte de primate de Gaule, intermédiaire indiqué entre le Saint-Siège et l'association catholique pour toutes les questions d'ordre spirituel. Il apparaît en fait comme le chef de l'Église de France. Les archevêques français ont hier traité avec lui sur un pied de parfaite égalité, seraient placés dans une position de subordination réelle.

D'autres termes, la séparation de l'Église et de l'État serait l'avènement de l'archevêché de Paris à une hégémonie que ses titulaires ont toujours désirée.

L'INCIDENT ANGLO-RUSSE

Les journaux anglais et le conflit. — Attitude britannique. — Satisfaction est donnée.

Autour du Conflit

Londres, 22 juillet.

Le correspondant du Daily Express à Anvers dit tenir de la meilleure source que le conseil de Russie dans ce port a examiné toute la cargaison du Malacca et qu'il a donné son visa à tous les articles dont elle se composait et qu'il a marqué le manifeste du navire à son départ d'Anvers, de façon à lui éviter tout ennui et tout retard pendant son voyage.

Avant et depuis la saisie du Malacca le consul aurait fait une déclaration formelle pour affirmer que le navire ne portait pas de contrebande de guerre.

Le Daily Express dit que le tsar a répondu à la protestation de l'Angleterre contre la saisie du Malacca. Mais que cette réponse, qui a été discutée au cours de deux longues réunions de cabinet, tend à éluder la question. Toutefois elle indique que la Russie se rend compte de l'attitude ferme adoptée par le gouvernement anglais et qu'il s'efforcera de se dégager en évitant tout grave.

Le journal ajoute qu'il croit savoir que le gouvernement est décidé à ne pas laisser le Malacca arriver dans un port russe, à moins que l'assurance absolue lui soit donnée qu'il sera relâché immédiatement après son arrivée.

Si on n'obtient pas par un moyen diplomatique que le Malacca soit relâché il sera escorté par un navire de guerre au port anglais le plus proche, probablement à Malte.

Le gouvernement anglais ne considérerait pas cette mesure comme un acte de guerre contre la Russie pas plus qu'il ne considère la saisie du Malacca comme un acte de guerre contre l'Angleterre.

Le correspondant de l'Écho de Paris à Saint-Petersbourg a interviewé M. Savinsky, secrétaire du comte Lamsdorff, qui lui a déclaré au sujet de l'incident du Malacca:

« Il ne faut rien exagérer, nous avons bien espoir que tout sera arrangé avant peu, sans aucun conflit. Au fond, il me semble que le commandant du bateau de la flotte auxiliaire a péché par excès de zèle. Si tel est le cas, nous sommes prêts à le reconnaître et à empêcher le renouvellement d'incidents de ce genre. »

M. Neratov, haut fonctionnaire au ministère des affaires étrangères, a fait une déclaration analogue.

Le « Malacca » sera relâché

de Saint-Petersbourg, 22 juillet, 5 h. 50 soir.

La réponse du gouvernement russe à la protestation anglaise contre la saisie du Malacca a été remise à cet après-midi.

La Russie s'engage à ne pas conduire le Malacca devant le tribunal des prises, elle s'engage à ce que des incidents pareils ne se renouvellent pas à l'avenir.

Comme formalité, la cargaison du Malacca sera examinée dans quelque port de la Méditerranée probablement à la baie de la Sude, en présence du consul anglais. L'ambassade d'Angleterre présentera une demande de dommages et intérêts pour le retard subi par le vapeur.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Paris, 22 juillet.

La sous-commission de la commission extra-parlementaire chargée de l'étude des rapports Bertin et Campion, s'est réunie ce matin à 10 heures au ministère de la marine, sous la présidence de M. Thomson. M. Berteaux n'assistait pas à la séance.

La sous-commission a arrêté la liste définitive des membres de la délégation qui doit se rendre dans les ports pour examiner la situation de la flotte armée et de la flotte en construction.

Aux membres déjà désignés dans la précédente séance, MM. Doumer, Lockroy, Vazeille, Chaumet, Gerville-Réache, Delcros, Berteaux, etc. a été ajouté en outre ceux de MM. Clémenceau et Thomson, vice-présidents, Cuviniot, Briand, de Pressensé, Michel Godin, Messimy et Guleysse.

Cette délégation se rendra dans les ports après la session des conseils généraux, c'est-à-dire vers le 10 septembre. Elle examinera sur place la situation de la flotte tant au point de vue du matériel qu'au point de vue du personnel et fera un rapport sur le résultat de ses investigations, rapport qui sera soumis à la commission plénière.

La sous-commission n'a pas procédé à la nomination de rapporteurs pour étudier divers points des rapports Campion et Bertin. Cette question a été réservée.

AU-DESSUS DE LA SUSPICION

La majorité s'est solidarisée de nouveau avec M. Combes en déclarant que son honneur est au-dessus de toute suspicion.

M. Berteaux, dont l'indignation au public de relire à cette occasion la fameuse lettre adressée en 1895 au directeur des chemins de fer de l'État par M. Combes, désireux d'être administrateur de ces chemins de fer.

Il appartient à l'opinion de décider si l'auteur de cette lettre est au-dessus ou au-dessous de la suspicion.

Paris, le 23 juillet 1895.

Monsieur le Directeur, J'ai l'honneur de vous écrire pour vous informer que je m'associe entièrement aux déclarations de M. Combes, et que, sur le sujet d'incidents qui nous intéressent l'un et l'autre.

Il s'est formé un groupe parlementaire pour soutenir et défendre le réseau ferré de l'État, ainsi que les intérêts des départements, villes et ports de la région qui dessert. Le groupe a choisi pour président M. Lemeret, député de Saintes.

Il a décidé de présenter au ministre des travaux publics deux candidats prêtes dans la région pour les fonctions de membres du conseil d'administration de votre compagnie, estimant avec raison que les départements traversés par les chemins de fer de l'État avaient tous les droits possibles à être représentés dans le conseil.

M. X... est l'un des candidats choisis par le groupe, je suis l'autre. Les deux candidatures ont été agréées par le ministre des travaux publics qui a permis de faire les nominations. Bien plus, les nominations seraient déjà faites sans des résistances venues de la direction des chemins de fer de l'État.

Nous avons cherché, M. X... et moi, à connaître les motifs de ces résistances. On nous a laissé deviner qu'on craignait de la part des deux nouveaux élus un esprit d'indépendance et des exigences susceptibles de gêner l'administration.

C'est mal connaître les sentiments du groupe qui nous a choisis pour aider et éclairer la direction des chemins de fer de l'État dans les affaires d'intérêt général et c'est mettre en doute, bien mal à propos, les dispositions des deux élus, qui n'ont d'autre désir que d'être les collaborateurs et non les contrevenants d'une administration publique.

Il est impossible que de pareilles craintes subsistent après les explications cordiales de M. X... qui sont également les miennes.

d'une solution qui sauvegarde nos justes susceptibilités. Je m'en remets à M. X... du soin de vous convaincre que vous n'avez rien à redouter et que vous avez tout à espérer de la collaboration du groupe qui nous a fait ses mandats. Agréés, etc.

E. COMBES, Vice-président du Sénat.

LES GALÈRES DE CALIGULA

au fond du Lac de Nemi

Un des grands décors authentiques de l'histoire de Rome, les galères de Caligula, au fond du lac de Nemi retrouvées. Une découverte archéologique. — On en est aux travaux.

« Il surpassa, en prodigalité, tout ce qu'on avait vu jusqu'à lui. Inventeur de nouveaux bains et de nouvelles nourritures, il se lavait dans des parfums, avait de ces perles et des pierres précieuses fondues dans du vin rouge, faisait servir à ses convives des pains des mets d'or. Il disait qu'il fallait être ou économiste ou César. Il jeta au peuple, pendant plusieurs jours, des pièces de monnaie d'une valeur considérable, du haut de la basilique de Jules César. Il fabriqua des galères de bois de cèdre; les proues étaient recouvertes de perreries; les voiles étaient de toiles peintes. Il y avait des bains, des galeries, des salles à manger d'une assez grande étendue, des vignes et des arbres fruitiers de toute espèce. C'était sur ces navires qu'il cotoyait les bords de la Campanie, assis à table, au milieu de danses et des instruments de musique... »

C'est Suétone qui parle ainsi de Caligula. Les galères que Caligula, prodigue, donna lui-même l'ordre de couler, si fastueuses, enrichies d'or et de perreries, viennent d'être retrouvées, à l'endroit même où elles disparaissent dans le lac de Nemi.

Les fantaisies insensées et cruelles de ce fou couronné n'ont pu être dépassées, même par celles de Néron, et il nous pourrait sembler que les historiens de bronzer lorsqu'ils parlent des crimes d'un pareil monstre. Sur un point, la preuve est faite maintenant qu'elles sont véritables: Suétone a dépeint, avec une absolue exactitude, les galeries magnifiques qui sillonnaient le miroir de Diane.

C'était le nom donné au lac qu'on supposait le lieu préféré de la déesse. Plus tard, après la légende, y ornaient des fêtes superbes sur des palais flottants. La déesse indignée aurait, un jour, suscité un tempête, qui engloutit dans l'insondable abîme les galeries et leurs trésors.

La recherche de ces trésors a tenté, au XV^e siècle, la convoitise du cardinal Prospero Colonna, qui après par des pêcheurs que, parfois, les filets ramenaient des débris de bois ouvrés. On sonda le lac avec de puissantes machines; des Génois plongèrent, qui retirèrent quelques choses qui parurent être une proue, des lames de plomb et de grands clous, s'aidant d'une sorte de cloche à plonger, l'architecte Francesco De Marchi, en 1535, reprit les recherches, mais ne ramena rien de précieux.

Lorsque la cloche à plonger fut perfectionnée, le chevalier Amosio Fusconi, en 1827, explora les profondeurs du lac, trouva l'épave, ne sut point la déterminer, mais se mit en devoir de la dépecer, puis, malheureux dans ses trouvailles, se lassa.

Ce ne fut qu'en 1896 que le prince Orsini, qui s'est fait construire une villa sur les bords du lac, reprit scientifiquement l'exploration. Il eut la joie de retrouver les deux galères à peu près intactes, mais une surprise était réservée aux chercheurs: sur la foi de la légende, ils croyaient trouver les galères de Tibère détruites par le courroux de Diane; une inscription leur faisait connaître que c'était celles de Caligula. Cette fois, on rentra dans l'histoire.

Victor Emmanuel, très intéressé par ces recherches, fit savoir que, sur sa cassette particulière, il les encouragerait. Des premiers sondages ramenaient des fragments très importants: une partie de la proue, ornée d'une tête de Méduse, admirable d'expression, et dont la conservation est parfaite malgré son séjour de dix-neuf siècles dans l'eau. On pêcha également une foule de petits ornements et statuettes en bronze, ainsi qu'un fragment du pont supérieur, lequel était entièrement incrusté de mosaïques et cloisonné d'or.

Le prince Orsini a pu organiser avec ces trouvailles, dans sa villa du bord du lac, un musée d'un très grand intérêt.

Mais ce n'est là que le commencement d'un travail colossal, arrêté depuis six ou sept ans, et qui va être poussé avec activité.

Les scaphandriers ont reconnu les navires. On a en la dimensions. Celui qui est à vingt mètres de la rive mesure 64 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur. La poupe enfonce jusqu'à cinq mètres dans le fond et la proue jusqu'à douze mètres. L'autre mesure 71 mètres sur 24 et se trouve à environ trente mètres du bord. Plus dégagée que la première, cette galère laisse voir la proue jusqu'au vers le milieu, puis l'avant s'enfonce et disparaît.

On avait déjà une idée, par les bronzes d'art qui furent recueillis en 1893, de la richesse de ces palais flottants; on va en avoir l'assurance. Suétone et les historiens romains n'ont rien exagéré; on a pu se rendre compte que sous le pont existait tout un appartement, dallé en mosaïque et magnifiquement décoré. Les plafonds peints ont des antéfixes de bronze travaillé aux autres, à la manière des riches maisons.

Il y avait des bains sur ces galères, dit Suétone. Or, on vient de retrouver tout un système de tubulature qui servait à l'écoulement des eaux infiltrées dans la carène.

On a l'espoir de pouvoir retirer à peu près intacts ces deux splendides locomotives

LA VIE LYONNAISE

FUNÉRAILLES DOCTEUR GAYET

Les Obsèques

Hier ou le lieu, en présence d'une assistance considérable, les obsèques du très regretté docteur Alphonse Gayet, ancien major de l'Hôtel-Dieu, professeur de clinique ophthalmologique à la Faculté de Lyon, membre correspondant de la Faculté de médecine, chevalier de la Légion d'honneur...

Car cette mort si imprévue avait profondément attristé les nombreux amis de la famille Gayet groupés autour d'une veuve si durement éprouvée. Prés du corps, était d'abord M. Marcel Gayet, avocat, au barreau de Lille, un des plus dévoués amis; M. Falcoz, directeur du docteur; M. le docteur Georges Gayet, jeune agrégé à la Faculté de médecine de Lyon, qui suit si dignement les traces de son illustre père; M. Paul Gayet, lieutenant breveté au 2^e dragons, attaché à la 57^e brigade d'infanterie; M. André Gayet, architecte diplômé par le gouvernement de Paris; M. Stéphane Gayet, étudiant en droit.

UN NOUVEAU VOLCAN

Les habitants de Mezzana, près de Pise, sont dans l'angoisse, et ce que nous apprend la Gazette de France :

Aux environs de cette ville, des ouvriers étaient occupés à forer un puits artésien, lorsqu'une série d'explosions se firent entendre. En même temps, une colonne d'eau bouillante s'élevait du trou, suivie par une abondante éruption de boue et de sable.

Des ingénieurs s'approchèrent pour examiner de plus près le phénomène. L'un d'eux fumait un cigare, et soudain une colonne de feu sortit de sa bouche, et des gaz combustibles venaient de s'enflammer.

Depuis plusieurs jours, les habitants s'efforcent d'éviter de ce jet de flamme, qui, la nuit, illumine les montagnes environnantes; mais leurs efforts, vains, les gaz enflammés disparaissent du trou pour s'élever par une fissure voisine.

Ce qui terrifie le plus les habitants de la région, c'est qu'une tradition populaire veut qu'il y ait là un volcan, et que Mezzana, en un lieu dit de Lan-Guillano. Le vieux cratère, les d'un sommet multiseculaire, s'apprêtent à rentrer dans les rangs? Les Mezzanais en tremblent. Ils sont bien peu pratiques les mortels, quand leur angoisse le mot d'un personnage de Labiche: « Comment! ils avaient un volcan et ils l'ont laissé éteindre! »

Il est vraiment très bien heureux que le volcan se rallume. Cela représente des touristes, des trains de plaisir, un Mezzana-Palace, la fortune et la démolition de la contrée.

Echos et Nouvelles

FLIRT Un millionnaire de Chicago, M. Oscar Lewis, intente une action en divorce contre sa femme. Il l'accuse d'avoir échangé avec un autre homme, un admirateur, non de bouche à bouche, mais de récepteur à récepteur.

TRÈS PRESSÉS Une délégation d'internes et d'externes des hôpitaux, MM. Pilat, Terroir, Couvert, Aurand, Cambefort, etc.

Au Cimetière Au cimetière, avant que le cercueil fut placé dans le Caveau plusieurs discours ont été prononcés.

COURSES D'ENGHIEN Première course. — 1. Day Dream, g. 47.50, pl. 80. — 2. Galinthis, pl. 27.50. — 3. Noirmont, pl. 15.50.

Deuxième course. — 1. White Healer, g. 41. — 2. Ulsler.

Troisième course. — 1. Modeste, g. 88.50, pl. 20. — 2. Bisibile, pl. 13. — 3. Hed Elbe.

Quatrième course. — 1. Loyal, g. 205, pl. 47. — 2. Beaumanoir, pl. 34. — 3. Valéry, pl. 19.50.

Cinquième course. — 1. Le Pion Simon, g. 16. — 2. Laran.

Sixième course. — 1. Sale, g. 35, pl. 16. — 2. Hip Hip Hurray, pl. 25.50. — 3. Romulus II, pl. 30.50.

DISCOURS DE M. LE RECTEUR COMPAYRÉ C'est tout d'abord M. Compayré, recteur de l'Université, qui prend la parole en ces termes :

L'Université de Lyon est durement éprouvée. C'est sur un événement douloureux et pressé que tragique — la mort du docteur Gayet, — que s'est ouvert notre année scolaire.

C'est par une perte cruelle qu'elle se termine, la mort du docteur Alphonse Gayet.

Si l'accident brutal et si stupide qui a abrégé les jours du docteur Gayet jette dans un deuil profond toute une famille éplorée où il était tendrement aimé; si, dans une ville où

lui appris — à se futoyer avec Rosalie... comme la chose s'était déjà passée, vingt-six ans auparavant, entre la vieille servante et monsieur Claude...

Elle s'était, d'ailleurs, bien vite aperçue — car elle était rusée, la nette machine — que la plus soumise à ses quatre volontés, c'était, en somme, cette Rosalie qui grognait tout le temps et qui lui cédait toujours.

Et elle aimait bien madame Lecoutellier... elle aimait encore mieux celle pour qui elle gardait ce mot qui est la plus adorable des caresses : « maman ».

Elle avait bien conscience aussi, la chérie, que rien n'était bon... rien n'était savoureux comme les baisers fous que lui sonnait cette maman quand elle revenait de Neuilly, à midi et le soir...

... Ces baisers qui ne ressemblaient à rien... Pas plus aux gâteries de madame Lecoutellier qu'aux grosses tendresses de Rosalie... mais tous des baisers, plus réservés, un homme de devoir, parfois... de monsieur Claude.

Car il ne s'absentait pas aussi souvent ni aussi longtemps qu'il avait redouté, monsieur Claude.

Tout était cependant arrivé comme il en avait le pressentiment l'après-midi, et puis sa nomination à la direction de ce laboratoire... but de tous ses efforts...

Il avait maintenant autour de lui cette élite de la jeunesse des écoles qui le saluait comme un maître... qui travaillait

avec lui... qui marchait en avant avec lui... Il devenait célèbre... Le champ de ses expériences et de ses recherches grandissait tous les jours... il allait être débordé par cette poussée en avant... à laquelle il ne suffirait plus... et qui bouleversait déjà les académies et les universités.

Et cependant, chaque jour, il s'attachait à ses travaux... Le soir venu, il trouvait quelques heures... et il venait le passer rue de la Tour, attiré par un aimant qu'il ne soupçonnait pas lui-même, un aimant qui le ramenait à cette table de famille... dans cette salle à manger tiède au corps chaud au cœur où, dès qu'il ouvrait la porte, il entendait une petite voix d'enfant s'écrier :

— Oh, Rosalie ! — Oh, Rosalie ! de sa cuisine faisait écho en bougonnant... — C'est pas dommage ! — Oh la maman levait les yeux de dessus son éternel tricot pour lui dire dans la joie de son orgueil : — Bonjour, mon grand !... — Ou la voix musicale de cette exquise jeune femme l'accablait de ces simples mots qui l'enveloppaient d'un frisson de plaisir... — Bonjour, monsieur Claude... Et il ne se doutait pas... quand ce qu'il trouvait là de réconfort de l'âme, de repos de l'esprit, de détente des nerfs, tout cela, était un charme ordinaire par un humble matricule...

Et madame Richault-Darbois s'était hâtée de lui confier également une classe supérieure ou Manuèle — rassuré à présent, avait aussi brillamment réussi que dans sa classe élémentaire. D'ailleurs, la directrice de l'Institut de Neuilly était très intelligente... ne pas rétribuer honorairement celle

dont, bien vite, elle avait apprécié la valeur. Au bout de quelques mois, spontanément, elle avait offert à madame Castéras des appartements que Manuèle avait trouvés superbes. Deux cent cinquante francs par mois ! Avec la familiale existence qu'elle était presque l'aisance. Avec la familiale existence qu'elle avait trouvée chez madame Lecoutellier, c'était presque un rêve d'apaisement.

Elle revenait de Neuilly de façon à être à midi précis rue de la Tour. Maintenant, on n'attendait plus. Tant pis si Claude était en retard... on déjeunait. Madame Lecoutellier habitait... habitait ferme. Rosalie, tout en voligeant, pour son service, entre la cuisine et la salle à manger, n'en perdait pas une réplique... Manuèle s'habitait à raconter sa matinée... à raconter surtout les mille détails, toujours les mêmes, mais si palpitants, de sa visite quotidienne à Saint-Ouen... Et puis elle retournait bien vite à Neuilly... parce que la route est longue... et parce que, toutes les fois que le temps le permettait, elle faisait le chemin à pied en prenant par la rue de la Pomme et l'avenue... elle attendait le docteur... celui qui maintenant, pour elle comme pour toute la maison, était « monsieur Claude », lui confiant... lui ordonnant presque cet exercice hygiénique.

ÉCOLE DE SANTÉ MILITAIRE

Paris, 22 juillet.

Voici la liste des candidats admis à subir les épreuves orales d'admissibilité au concours d'admission à l'école de santé militaire en 1904 :

Allenet, Audet, Auce, Bader, Badie, Balmes, Basque, Basse, Baugan, Bavery, Beaufort, Belbeze, Benazel, Benoit, Bergeret, Beau, Blary, Blanc, Bondit, Bouchel, Bourguignon, De Bresson, De Laroche, Buffe, Bulliard.

Cambornac, Chanotte, Chantierres, Chauvire, Clapier, Claret, Clément, Coeuilliez, Colleye, Combes, Coulet, Créance, Cristol, Curet.

Dauhuillat, Debombourg, Delacroix, Demay, Demerliac, Desclaux, Duarrat, Dubis, Dumont, Durand, Durban.

Faurous, Favre, Fontan, Forgues, Fouques, François, Gaisner, Gand, Gerdesous, Gillain, Gouly, Grandorge, Grenol, Gerrier.

Hoymann, Izard, Jonet, Junquet, Labastie, Lambert, des Lillieux, Laurens, Lheureux, Lisle, Louis, Lubet.

Magnelle, Maleplais, Mallet, Mallic, Marin, Masselot, Maupin, Mazière, Meslin, Millet, Momy, Momer, Monloup, Morel, Mosse, Monon, Monfroy de Breuille.

Pancrazy, Père, Perruche, Pfeiffer, Pierron, Pizard, Plosson, Potier, Puccinelli, Pujol, Py.

Raisin, Rault, Rigaux, Riss, Rivay, Roghiera, Rolland, Roux, Salluier, Sarda, Shangal, Scherret, Servent, Sorlat.

Thuret, Trabaud, Tromolliers, Vatelet, Vanlande, de Vezeau, de la Vergne, Villemin, Wateau.

Le Drame de Cluses

Cluses, 22 juillet.

Ce matin, les ouvriers horlogers ont tenu à leur syndicat une réunion présidée par le délégué de la Bourse du travail de Paris, qui a fait une conférence sur les grèves.

Rien n'a été décidé, mais une nouvelle réunion aura lieu à 4 h.

Les patrons, de leur côté, vont se réunir, et tout fait espérer une reprise du travail pour demain. Une seule question reste à trancher, celle des excusés que les grévistes exigent du contremaître de la maison Breton, qui, au début de la grève générale, s'est joint à son patron et à ses deux fils pour menacer les ouvriers de leurs revolvers. Il faudrait, d'autre part, que M. Breton reprenne tous les ouvriers syndiqués ayant pris part à la grève.

Il est maintenant établi, comme je vous l'avais fait prévoir, que les grévistes ne sont pour rien dans l'incendie d'hier.

6 h. soir. La réunion au syndicat qui devait avoir lieu cette après-midi a été renvoyée à demain. La ville est calme. On mande de Cluses au Petit Parisien :

Je me suis rendu ce matin chez plusieurs des blessés. L'état général de tous est amélioré, et les médecins ne redoutent actuellement aucun nouveau décès.

Chez Mlle Fanchette Revuz, qui a reçu du plomb à 3 sur le visage et dans les jambes, et qui a été atteinte au moment où le jeune Bédet tombait mortellement frappé, ses côtes, j'ai eu un renseignement précis qui sera certainement recueilli et vérifié par l'enquête.

Mme Revuz, mère du blessé, accourue sur la place au moment où s'avancait la colonne des grévistes, et alors qu'il y avait encore aucun coup de feu, m'a dit de façon très nette :

« C'est M. Michel Crestet qui a tiré le premier. Je l'ai vu (sic). Il était à la fenêtre alors que les manifestants lui « faisaient les cornes ». Je l'ai vu se baisser pour prendre son fusil et il a tiré ».

Cette déclaration est très nette, comme on voit, elle sera certainement vérifiée par l'enquête.

La plupart des blessés m'ont déclaré que leur salaire moyen avant la grève était de 2 fr. 42 à 2 fr. 50 par jour, et que seuls les ouvriers vraiment artistes pouvaient gagner jusqu'à 4 fr.

J'ai rendu visite aux familles des disparus. Le deuil est plus cruel encore dans les maisons vidées, et si on ajoute à ce caractère triste de la misère, on comprend dans quelle malheureuse situation se trouvent ces pauvres gens.

FIN DES GRÈVES

Cluses, 22 juillet.

La grève de Cluses vient de prendre fin après deux entrevues entre ouvriers et patrons, où les ouvriers ont exposé leurs revendications. Les patrons ont accepté toutes ces revendications. Procès verbal a été dressé et signé par les deux parties; on croit que le travail reprendra demain en partie et que lundi tous les ouvriers travailleront.

Les sept patrons de Cluses s'arrangeront de façon à en prendre chacun le plus grand nombre possible des ouvriers de la maison Crestet. On pense que les troupes quitteront alors la ville de Cluses.

Suicide d'un Officier

Grenoble, 22 juillet.

Ce soir, à six heures, un lieutenant du 4^e génie, M. Gaston Desrozier, âgé de 29 ans, s'est suicidé dans son appartement en se logeant dans la tête une balle de son revolver d'ordonnance. On ignore les motifs de cet acte de désespoir.

LES VOLS DU 157^e DE LYON

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

LE VERDICT

Grenoble, 22 juillet.

L'audience du conseil de guerre, commencée hier matin, à 6 heures, s'est terminée à 2 heures de l'après-midi. La délibération des juges a duré de 6 h. 10 à 9 heures. La lecture des décisions prises a commencé à 9 h. 45 et s'est terminée à 11 h. 45 de l'après-midi. Les condamnations prononcées sont les suivantes :

sement blessé à la tête en tombant sur les pavés. Il a été soigné par un médecin-major et conduit à l'hôpital militaire.

La nuit a été très agitée. Des escadrons de dragons étaient massés sur la place, insultés et hués violemment par une foule de grévistes. Ils ont chargé vigoureusement. Trois arrestations ont été opérées.

Les entrepreneurs se trouvant dans l'impossibilité de soumissionner la construction de deux hangars et le prolongement d'une voie de garage dans le port de la marine va être obligé d'exécuter ces travaux par ses propres moyens.

Le Drame de Cluses

Cluses, 22 juillet.

Ce matin, les ouvriers horlogers ont tenu à leur syndicat une réunion présidée par le délégué de la Bourse du travail de Paris, qui a fait une conférence sur les grèves.

Rien n'a été décidé, mais une nouvelle réunion aura lieu à 4 h.

Les patrons, de leur côté, vont se réunir, et tout fait espérer une reprise du travail pour demain. Une seule question reste à trancher, celle des excusés que les grévistes exigent du contremaître de la maison Breton, qui, au début de la grève générale, s'est joint à son patron et à ses deux fils pour menacer les ouvriers de leurs revolvers. Il faudrait, d'autre part, que M. Breton reprenne tous les ouvriers syndiqués ayant pris part à la grève.

Il est maintenant établi, comme je vous l'avais fait prévoir, que les grévistes ne sont pour rien dans l'incendie d'hier.

6 h. soir. La réunion au syndicat qui devait avoir lieu cette après-midi a été renvoyée à demain. La ville est calme. On mande de Cluses au Petit Parisien :

Je me suis rendu ce matin chez plusieurs des blessés. L'état général de tous est amélioré, et les médecins ne redoutent actuellement aucun nouveau décès.

Chez Mlle Fanchette Revuz, qui a reçu du plomb à 3 sur le visage et dans les jambes, et qui a été atteinte au moment où le jeune Bédet tombait mortellement frappé, ses côtes, j'ai eu un renseignement précis qui sera certainement recueilli et vérifié par l'enquête.

Mme Revuz, mère du blessé, accourue sur la place au moment où s'avancait la colonne des grévistes, et alors qu'il y avait encore aucun coup de feu, m'a dit de façon très nette :

« C'est M. Michel Crestet qui a tiré le premier. Je l'ai vu (sic). Il était à la fenêtre alors que les manifestants lui « faisaient les cornes ». Je l'ai vu se baisser pour prendre son fusil et il a tiré ».

Cette déclaration est très nette, comme on voit, elle sera certainement vérifiée par l'enquête.

La plupart des blessés m'ont déclaré que leur salaire moyen avant la grève était de 2 fr. 42 à 2 fr. 50 par jour, et que seuls les ouvriers vraiment artistes pouvaient gagner jusqu'à 4 fr.

J'ai rendu visite aux familles des disparus. Le deuil est plus cruel encore dans les maisons vidées, et si on ajoute à ce caractère triste de la misère, on comprend dans quelle malheureuse situation se trouvent ces pauvres gens.

FIN DES GRÈVES

Cluses, 22 juillet.

La grève de Cluses vient de prendre fin après deux entrevues entre ouvriers et patrons, où les ouvriers ont exposé leurs revendications. Les patrons ont accepté toutes ces revendications. Procès verbal a été dressé et signé par les deux parties; on croit que le travail reprendra demain en partie et que lundi tous les ouvriers travailleront.

Les sept patrons de Cluses s'arrangeront de façon à en prendre chacun le plus grand nombre possible des ouvriers de la maison Crestet. On pense que les troupes quitteront alors la ville de Cluses.

Suicide d'un Officier

Grenoble, 22 juillet.

Ce soir, à six heures, un lieutenant du 4^e génie, M. Gaston Desrozier, âgé de 29 ans, s'est suicidé dans son appartement en se logeant dans la tête une balle de son revolver d'ordonnance. On ignore les motifs de cet acte de désespoir.

LES VOLS DU 157^e DE LYON

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER

LE VERDICT

Grenoble, 22 juillet.

L'audience du conseil de guerre, commencée hier matin, à 6 heures, s'est terminée à 2 heures de l'après-midi. La délibération des juges a duré de 6 h. 10 à 9 heures. La lecture des décisions prises a commencé à 9 h. 45 et s'est terminée à 11 h. 45 de l'après-midi. Les condamnations prononcées sont les suivantes :

Pofferkorn, 5 ans de prison et 400 fr. d'amende, au lieu de 40 ans de travaux forcés précédemment; Bonnel, sergent-major, 2 ans de prison au lieu de 4 ans à Lyon; Barron, sergent, 1 an de prison au lieu de 4 ans à Lyon; Saunier-Payerne, 1 an de prison, avec application de la loi de suris; Plantin, fourrier, 1 an de prison, avec application de la loi de suris; François, sergent-fourrier, 4 ans de prison au lieu de 5 ans à Lyon.

tuelle, sans qu'il soit possible d'en prévoir les résultats.

Un officier d'état-major, connaissant bien les forces réunies par les Russes, a déclaré qu'il ne croyait pas que le général Kuroki puisse tenir dans cette position. Dans ce cas, il lui paraît probable que le général en chef Oyama ordonnera aux généraux Oku et Nodzu de s'avancer sur l'aile droite russe, afin de dégager l'aile droite de Kuroki et, en même temps, de profiter de ce que le gros des forces russes sera engagé au nord pour prendre l'In-Kéou.

Si l'action des Russes au nord a été réellement sérieuse, cette manœuvre peut être le prétexte d'un grand engagement général. L'aile droite japonaise est le point faible du général Kuroki. Aussi, est-il certain, si le combat dure, que les Japonais feront tout leur possible pour la dégager.

D'après diverses informations, une bataille serait imminente près de Ta-Tché-Kiao. On signale, en effet, la marche vers le Nord de plusieurs régiments du général Oku.

LE COMBAT DE MO-TIEN-LING

Saint-Petersbourg, 22 juillet.

On apprend de la haute source que le général Kouroupatkine a télégraphié à l'empereur que les pertes dans le combat de Mo-Tien-Ling, les 16 et 17 juillet, dépassaient le chiffre de 1.900 tués ou blessés.

Actuellement, plusieurs détachements japonais se trouvent au village de Kou-zé, à l'est d'Amoy, à 35 kilomètres de Liao-Yang, point extrême où les forces japonaises sont le plus près de Liao-Yang. Kouroupatkine est toujours à Ta-Tché-Kiao.

LES ÉPIDÉMIES DANS L'ARMÉE JAPONAISE

Londres, 22 juillet.

Une dépêche de Séoul au Daily Télégraph dit que des secours médicaux ont été envoyés à la garnison japonaise de Wiju, où il s'est produit de nombreux cas de dysenterie et de beri-beri.

LE RAPPEL DE LA MISSION MILITAIRE SUISSE

Paris, 22 juillet.

On a de Saint-Petersbourg une explication du rappel de la mission militaire suisse attachée à l'armée de Mandchourie.

Il paraît que le gouvernement russe a été très affecté de diverses notes déobligeantes qui ont paru dans la presse suisse au sujet de l'ensemble des préparatifs et opérations militaires, et c'est pour quoi la Russie a demandé au conseil fédéral le rappel de la mission, qui se composait d'un colonel et d'un capitaine.

UNE FAUSSE NOUVELLE

Saint-Petersbourg, 22 juillet.

Un télégramme de Moukden dément la nouvelle d'après laquelle l'armée du général Kuroki aurait rompu le flanc gauche de l'armée russe et menacé de couper les communications du général Kouroupatkine au nord de Liao-Yang.

LES FUNÉRAILLES DE KRUGER

Amsterdam, 22 juillet.

La dépouille mortelle de Kruger arrivera mardi prochain à La Haye où elle sera provisoirement déposée dans une chapelle ardente au cimetière.

Avec la famille, un grand nombre d'autorités néerlandaises assisteront aux obsèques; MM. Steijn, Leads et Van Besselchen ont l'intention d'adresser un dernier hommage à l'ex-président de la République du Transvaal.

M. Leads a eu une entrevue avec le ministre de l'Intérieur, M. Kuyper, probablement au sujet du transport du corps du défunt président en Afrique par un navire de guerre néerlandais.

Bagarre entre Français et Japonais

Londres, 22 juillet.

Le correspondant du Daily Chronicle à In-Kéou a reçu une nouvelle version de l'échauffourée qui a eu lieu entre des soldats français et japonais à Tchan-Hai-Kouan dans la soirée du 14 juillet.

D'après cette version quelques soldats japonais furent, puis multitudes ensuite de façon à les rendre méconnaissables deux soldats français qui portaient un drapeau russe. Le lendemain, pour venger leurs camarades, les Français tuèrent sept Japonais et en blessèrent quinze.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Les Grèves de Brest

Brest, 22 juillet.

Plusieurs nouvelles bagarres ont eu lieu à Brest, à l'occasion de la tentative de mise en marche de quatre voitures des tramways électriques. Devant l'attitude des grévistes, les dragons et gendarmes ont dû charger, rue de Paris et place de la Liberté.

Au cours des trois charges, plusieurs personnes ont été renversées par les chevaux, mais aucune n'a été sérieusement blessée. En revanche, deux gendarmes ont été désarmés et blessés. L'un a eu son porte-sabre brisé, l'autre a été sérieusement blessé.

Le soir, à sept heures, elle était rentrée. Cette fois, quoiqu'il en maugréât ferme, on attendait le retardataire...

Et la soirée se passait entre ces trois êtres, rapide, légère, — doucement souriante.

Voilà la vie qu'il menait tous les jours, tous les soirs en compagnie du tricot de Mme Lecoutellier.

Et c'est ainsi que dans cette atmosphère familiale, naissant un peu l'intimité... la confiance... l'affection... Tant et si bien que c'est madame Lecoutellier qui demandait à présent :

— Mais quand viendra-t-elle donc, cette petite Rolande, qui sera bien mieux ici que dans le taudis de sa nourrice... et que le temps mo du duré déjà de voir se traîner sur le tapis... Le temps ne lui dura guère.

Un jour, elle finit par arriver rue de la Tour, la nigoulette qui marchait déjà... Qui commença à bêgaiver quelques-uns de ces jolis mots si incompréhensibles aux profanes et dont s'exaltent les niais.

— Qui, tout de suite, se mit à trotter comme un petit lapin dans ce jardinet dans cette impenitible si on le mesurait à ses jambes de bébé... Et dont Rosalie, dès la première heure s'était prise à raffoler.

Manuèle avait eu le malheur de parler d'une petite bonne... une petite bonne pendant qu'elle serait à Neuilly... et qui aiderait la vieille servante aux travaux du ménage.

rables de la construction navale sous les Romains. Mais ce ne sera pas sans de longs et difficiles travaux. On a créé une source d'énergie électrique à proximité directe, qui permettrait de soulever directement les navires échoués et de les amener à fleur d'eau, mais on a reconnu l'impossibilité de ce moyen; les masses qu'ils forment sont comme incrustées dans les stratifications du fond, et l'on devra, au préalable, tenter de les déloger. On craint de ne pouvoir le faire que par fragments.

Il y a quelques jours, des soldats du génie et des pontonniers se sont rendus avec un matériel aéronautique à Genzano. Un ballon a été gonflé, puis descendu sur les rives du lac et remplit. Il a servi à prendre des photographies du fond du lac afin de déterminer exactement la nature des travaux qu'on aura à entreprendre.

L'Italie est très intéressée par ces découvertes, qui ont un grand retentissement dans l'univers. Elle ne nous apprend rien que nous ne sachions par les descriptions des poètes et des historiens; mais il y a toujours une part d'imagination dans l'interprétation d'un texte. Cette fois, nous sommes en présence d'un document précis. Et quel document ! Des navires d'une richesse inouïe, d'un développement considérable, ornés comme ils l'étaient, quand, dans leurs flancs fastueux, ils portaient César et ses fortunes — ses bonnes fortunes... Cithicus le cocher vert ou le mime Mnestor. On les a reconstitués déjà d'après ce qu'on en a vu et ce qu'en a dit Suétone; galères en bois de cèdre, avec des bains, des salles, des galeries, tout ce décor amoussant d'un luxe tout, on se complaisait la folie lu plus fou des douze Césars.

La Guerre Russo-Japonaise

Un sanglant combat. — L'aile gauche de Kuroki menacée.

LA SITUATION

Les Anglais mènent grand tapage autour de la saisie, par les croiseurs auxiliaires russes, d'un de leurs navires de commerce, le Malacca, qui faisait honnêtement de la contrebande de guerre. Si on ne peut pas profiter d'un conflit entre deux grandes nations pour réaliser quelques séries bénéfices, où allons-nous ?

L'ambassadeur britannique à St-Petersbourg s'est rendu, en conséquence, chez le comte Lansdowne et lui a remis une protestation en bonne et due forme.

Le représentant d'Edouard VII affirme que les caisses de munitions et les pièces métalliques trouvées à bord du Malacca étaient destinées à l'escadre anglaise de Chine. Ce sera facile à vérifier et, s'il y a erreur, les armateurs recevront la juste indemnité qui leur est due. Dans le cas contraire, l'ambassadeur devra renoncer à sa protestation et l'incident, qui ne serait vainement de grossir, sera clos.

Co qu'il y a d'important dans l'indignation de John Bull, c'est qu'en même temps que le Malacca deux autres cargo

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, discussing the state of the economy and investment opportunities.

INFORMATIONS FINANCIERES

Financial information and news, including reports on company earnings and market trends.

Alaska Mexican Gold Mining Company

Advertisement for the Alaska Mexican Gold Mining Company, detailing its operations and financial status.

BON DU TRÉSOR RUSSE 5 % - Advertisement for Russian Treasury Bonds.

H. BAUCHE & CIE - Advertisement for a company located in Lyon.

INCROUSTABILITE - Advertisement for fireproof safes.

INCOMBUSTIBILITE ABSOLUES - Advertisement for absolute fireproof safes.

EDEN-HOTEL - Advertisement for a hotel in Nice.

OUVERT TOUTE L'ANNEE - Advertisement for a family pension.

G. MOTTET NYFFENEGGER - Advertisement for a property.

BYRRH - Advertisement for a beverage.

Le plus Hygiénique des Apéritifs - Advertisement for a healthy aperitif.

Guérison Sûre et Radicate - Advertisement for a cure.

Migraines, Névralgies - Advertisement for a treatment for migraines.

DRAGÉES - Advertisement for a medicinal product.

RR. PP. PRÉMONTRES - Advertisement for a product.

à base de Valériane - Advertisement for a product.

DE ZINC - Advertisement for a product.

DE QUINQUINA - Advertisement for a product.

Dépôt Général à Lyon - Advertisement for a pharmacy.

PHARMACIE BERTRAND AINÉ - Advertisement for a pharmacy.

FRANÇON, Successeur, 21, Place Bellecour - Advertisement for a pharmacy.

Envoi FRANCO contre 3 francs en Timbres ou Mandat - Advertisement for a pharmacy.

ENVOI FRANCO - Advertisement for a pharmacy.

ENVOI FRANCO - Advertisement for a pharmacy.

VENTES JUDICIAIRES - Advertisement for judicial sales.

Le dimanche 24 juillet 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le lundi 25 juillet 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le mardi 26 juillet 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le mercredi 27 juillet 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le jeudi 28 juillet 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le vendredi 29 juillet 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le samedi 30 juillet 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le dimanche 31 juillet 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le lundi 1er août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le mardi 2 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le mercredi 3 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le jeudi 4 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le vendredi 5 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le samedi 6 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le dimanche 7 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le lundi 8 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le mardi 9 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le mercredi 10 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le jeudi 11 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le vendredi 12 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

Le samedi 13 août 1904 - Advertisement for judicial sales.

S^o DE PUBLICITE - Advertisement for a public relations firm.

Artistique et Commerciale - Advertisement for a public relations firm.

ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS - Advertisement for a public relations firm.

SIÈGE SOCIAL - Advertisement for a public relations firm.

LYON - 52, Rue de la République, 52 - LYON - Advertisement for a public relations firm.

ATELIERS D'AFFICHAGE ET ENTREPOTS - Advertisement for a public relations firm.

APPELLEUR DES SPECTACLES ET CONCERTS - Advertisement for a public relations firm.

CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE - Advertisement for a public relations firm.

CONCESSIONS EXCLUSIVES - Advertisement for a public relations firm.

A LYON - Advertisement for a public relations firm.

A LYON - Advertisement for a public relations firm.

ANNONCES ET RÉCLAMES - Advertisement for a public relations firm.

dans tous les journaux du monde - Advertisement for a public relations firm.

AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER - Advertisement for a public relations firm.

Distribution d'Imprimés - Advertisement for a public relations firm.

HOMMES-SANDWICHES - Advertisement for a public relations firm.

VOITURES-RÉCLAME - Advertisement for a public relations firm.

PRIX MODÉRÉS - Advertisement for a public relations firm.

LOTTES - Advertisement for a lottery.

150.000, 10.000 - Advertisement for a lottery.

Prix du billet: UN fr. - Advertisement for a lottery.

TIRAGE - Advertisement for a lottery.

Étude de M^e CORNIGLION - Advertisement for a lawyer.

A VENDRE À L'AMIABLE - Advertisement for a property.

CHATEAU GRIMALDI - Advertisement for a property.

LIVRES D'ÉTUDES - Advertisement for books.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE - Advertisement for a bookstore.

VERS - Advertisement for a product.

VERS - Advertisement for a product.

M^{me} YVON - Advertisement for a person.

M^{me} YVON - Advertisement for a person.

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON - Advertisement for a newspaper.

Journal Démocratique Quotidien - Advertisement for a newspaper.

LYON - 4, rue Stella, 4 - LYON - Advertisement for a newspaper.

BULLETIN D'ABONNEMENT - Advertisement for a newspaper.

Je soussigné - Advertisement for a newspaper.

déclare souscrire un abonnement de - Advertisement for a newspaper.

et m'engage à verser la somme de - Advertisement for a newspaper.

Mon abonnement partira du - Advertisement for a newspaper.

le - Advertisement for a newspaper.

à l'Administration du - Advertisement for a newspaper.

Journal qui se charge d'en opérer le recouvrement. - Advertisement for a newspaper.

SIGNATURE - Advertisement for a newspaper.

(1) Nom, prénoms et adresse. - Advertisement for a newspaper.

LE THÉ - Advertisement for tea.

MANDARINS - Advertisement for mandarins.

Qualité extra supérieure - Advertisement for mandarins.

Dans toutes les bonnes Epiceries et Maisons de Comestibles - Advertisement for mandarins.

Le kilo - Advertisement for mandarins.

500 grammes - Advertisement for mandarins.

50 grammes - Advertisement for mandarins.

DÉPÔT GÉNÉRAL - Advertisement for mandarins.

Maison Isaac CASATI - Advertisement for mandarins.

31, rue Forrardière, LYON - Advertisement for mandarins.

TÉLÉPHONE 30-67 - Advertisement for mandarins.

ROBES ET CONFLECTIONS - Advertisement for dresses.

A façon pour Dames et Fillettes - Advertisement for dresses.

PLACE BELLECOUR, 27, au 3^e LYON - Advertisement for dresses.

Maison BÉNEVOLO - Advertisement for dresses.

48, Rue de la République, LYON - Advertisement for dresses.

OPTIQUE SCIENTIFIQUE et MÉDICALE - Advertisement for dresses.

VERRES ISOMÉTROPES - Advertisement for dresses.

Jumelles de Course, Compagnie, Marine - Advertisement for dresses.

Spécialité de Jumelles militaires - Advertisement for dresses.

Physique, Mécanique, Optique, Lunetterie et Accessoires pour Automobiles - Advertisement for dresses.

Mei jo fumo lo "BLOC-SUEZ" - Advertisement for dresses.

Pour la Publicité du "RAPPEL REPUBLICAIN" S'adresser à la S. P. A., 52, Rue de la République LYON

FEUILLETON DU "RAPPEL REPUBLICAIN" du 23 Juillet 1904 - 55 -

ROGER-LA-HONTE - Advertisement for a play.

PAR Jules MARY - Advertisement for a play.

Alors, ce fut Roger lui-même qui, par ses allusions prudentes essaya à plusieurs reprises de s'assurer si l'enfant gardait un souvenir des circonstances du crime, si peu distinct que pût être ce souvenir.

C'est après ces tentatives que la certitude lui était venue qu'elle avait tout oublié; une vie nouvelle avait recommencé pour Suzanne après la fièvre épidémique qui, à sept ans, avait failli l'emporter.

M, grâce à cette fièvre, grâce au jeune âge aussi, les jours néfastes qui avaient précédé et amené la maladie avaient été relégués d'abord dans un lointain confus, puis avaient fini par s'effacer, et même ce nom de Laroque n'évoquait plus rien chez elle, depuis près de dix ans qu'elle s'entendait appeler Farney.

Roger avait donc fini par se tranquilliser.

Lorsque, riche désormais, laissant à New-York des affaires en pléines pro-

périté, il songea à revenir en France, il l'avait dit à sa fille en essayant de surprendre chez elle quelque rapide épouvante, suscitée par les souvenirs d'autrefois.

Mon enfant avait-il dit, nous allons quitter New-York pour aller habiter Paris? que tu ne connais pas, où je n'ai jamais conduite. La France est ton pays natal, tu le sais, l'Amérique, n'est que ton pays d'adoption. Cela t'enquie-t-il et préfères-tu que nous restions où nous sommes?

Partout où vous irez, mon père, je vous suivrai.

Elle avait dit cela avec calme et rien, dans sa physionomie, ne pouvait faire croire à Roger qu'elle avait une arrière-pensée.

Dépendant quand Laroque fut parti, quand il ne fut plus là pour la surveiller, quelque chose changea soudain dans son visage qui s'assombrit; elle eut un pli au front; un souci était né en cette âme; une tristesse peut-être.

Elle s'assit lentement sur une chaise près d'une fenêtre entrouverte; elle leva ses beaux yeux limpides vers le ciel où roulaient, dans un bleu intense, quelques nuages blancs que le vent, justement, poussait vers la France, et elle soupira.

Deux mois après, ils étaient à Paris et descendaient à l'hôtel Scribe, au-dessus du Jockey-Club, un hôtel affectueux par les étrangers riches et où Laroque savait trouver des Américains.

Il voulait établir tout de suite quelques

relations dont il aurait usé pour éloigner de lui les soupçons, si des soupçons avaient pu l'atteindre.

Il redoutait peu de chose, en somme.

Il était connu, par les principales maisons et banques de Paris, comme l'inventeur des procédés nouveaux qui avaient fait la fortune des grandes aciéries de New-York.

Bien qu'il ne fût pas en nom, on le savait associé.

C'était donc un terrain solide qu'il sentait sous ses pieds: si Roger Laroque était un forçat, William Farney, en revanche, était un gentleman honoré, bien posé, d'une intelligence supérieure, et, par dessus tout, et ce qui ne gâte rien, extrêmement riche, possesseur d'une fortune dont chacun pouvait connaître la source.

En outre, et ce qui le rassurait bien aussi, c'est qu'il avait appris, alors qu'il était encore au Canada, par des journaux parisiens qui s'étaient fort occupés de lui jadis, — il avait appris, disons-nous, que son évocation de la Nouvelle-Calédonie avait été fort commentée.

On avait raconté, sur cette évocation, des détails fort pittoresques en vérité, mais dont aucun bruit n'était exact. Enfin le bruit avait couru, et s'était confirmé, que, dans cette évocation, Laroque, « l'assassin de Ville-d'Avray » avait trouvé la mort.

À différentes reprises, les journaux renaient sur cette mort et la commentaient, et renouvelaient l'intérêt avec les détails qui faisaient grand honneur à l'imagination des nouvelles.

Laroque, on le comprend, ne pouvait s'en plaindre.

Il n'avait qu'à se féliciter de cette erreur qui commençait à lui assurer une ère de tranquillité.

Une autre raison enfin, qui faisait que le pauvre homme ne redoutait pas outre mesure son séjour en France, c'est qu'il était sûr de pouvoir passer devant tous ceux qui avaient été mêlés à son affaire, autrefois, sans qu'ils le reconnussent. Il eut été difficile, impossible à M. de Li-gnerolles, comme à Lacroix, comme à Liénard, de deviner sous le masque de William Farney, sous ce visage défiguré, conturé d'un côté par des cicatrices, sous cette chevelure et cette barbe blanches, — Roger Laroque si gai, si exhubérant, à la physionomie si mobile.

Lucien, lui-même, s'il avait vécu, ne l'eût pas reconnu.

Voilà, surtout, ce qui faisait sa force. Pour être sûr de lui, dès les premiers jours de son arrivée à Paris, il rechercha les endroits où il comptait rencontrer des visages de connaissance; il alla boulevard Malesherbes, dans un hôtel, le concierge, — le même qui, jadis, lui avait remis les 100.000 francs de Julia, — ne le reconnut pas.

Il alla rôder rue Saint-Maur; par les soins de l'oncle Bénardit, — mort ainsi que sa femme, deux ans auparavant, — la fabrique avait été vendue.

Roger attendit la sortie des ouvriers. Son cœur était serré; il avait envie de pleurer.

Tout le passé revenait, avec son cortège de souvenirs tendres ou tragiques, avec aussi, les multiples détails de la vie d'autrefois.

La fabrique était restée la même; le nouveau propriétaire n'y avait fait ni améliorations, ni changements.

C'était toujours la grille de fer forgé, sur la rue, et les hautes murailles du fond de la cour, avec leurs fenêtres poussiéreuses, embuées d'une sorte de brouillard de limaille et de vapeur.

Une cloche sonna, la cloche des anciens jours.

Les ouvriers sortirent, comme un flot pressé.

Il était midi, le soleil ruisselait, comme cette fois où M. Liénard était venu arrêter le mécanicien.

Beaucoup d'ouvriers étaient partis, probablement lorsque les ateliers avaient chômé après la condamnation de Laroque.

Quelques-uns pourtant étaient restés, Roger les reconnut.

Il les regarda, passa devant eux, cherchant à attirer leur attention.

Il prit l'un d'entre eux à part, et, comme il avait fait au concierge du boulevard Malesherbes, lui demanda des renseignements quelconques.

L'ouvrier les lui donna poliment, salua et s'en alla, sans se douter qu'il venait de parler à son ancien patron.

S'il était resté un doute à M. Laroque, ce doute se fut évanoui après une pareille expérience.

Il était bien décidément méconnaissable.

Quant aux affaires de l'atelier et à la succession des Bénardit, elles avaient été réglées de la manière suivante:

Comme nous l'avons dit plus haut, le maison de la rue Saint-Maur avait été vendue par les soins du maître de forges, et la situation entièrement liquidée.

Le passif et l'actif furent en équilibre, et ne devait rien revenir de cet héritage à la majorité de Suzanne.

L'honneur commercial de Laroque resta inattaqué.

Quant à la maison de Laval-Dieu, le vieux Bénardit pensa qu'il ne pouvait mieux faire, quelques années après le départ de Suzanne que de la vendre, alors qu'elle était en pleine prospérité. Ce qu'il fit.

Les trois ou quatre cent mille francs qu'il en tira, joints à la plus forte partie de ses économies, allèrent grossir le capital de Laroque dans ses entreprises industrielles; Bénardit et sa femme ne gardèrent qu'une petite rente pour vivre; ils n'avaient pas de besoins et, quand ils moururent — à quelques mois d'intervalle l'un de l'autre, — cette rente, passa, de par leur testament, à des parents éloignés.

(à suivre.)